

REFERENTIEL DES ENGAGEMENTS DE SERVICES

REF: MEF/DRH/PM/RES/V2

$H \cap M \cap \Delta$	ENTS D	A I M : N

DETAILS DES ENGAGEMENTS

	ENGAGEMENTS DE SERVICES	DETAILS DES ENGAGEMENTS			
	ACCUEIL				
1	Des services disponibles à l'écoute des usagers/clients	-Nos services vous reçoivent du lundi au vendredi de 07h30mn à 12h30mn et de 13h30mn à 16h30mn Nos agents sont identifiés par un badge ou un pin's. Des interlocuteurs courtois au téléphone.			
	TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACTES				
2	Note de Service SIGFAE	Tous les profils en ligne qui font l'objet de demande de la part des structures sont mis à disposition, dans un délai de 30 jours ouvrés.			
	Certificat de Prise de Service SIGFAE	Le Certificat de Prise de Service est délivré, dans un délai de 15 jours ouvrés, après la validation des structures d'accueil.			
	Certificat de Prise de Service et Note de service GESPERS	Le Certificat de Prise de Service et la Note de service GESPERS sont délivrés, dans un délai de 15 jours ouvrés, après réception du dossier complet.			
	Certificat de Reprise de Service	Après réception du dossier complet de l'agent à l'issue d'un concours professionnel ou d'une formation, un Certificat de Reprise de Service GESPERS sont délivrés, dans un délai de 05 jours ouvrés.			
	Attestation de Travail ou Attestation de Présence	Toute demande d'Attestation de Travail ou de Présence est reçue uniquement par mail et traitée, dans un délai de 03 jours ouvrés, après réception de la demande.			
	Attestation de Présence solde	Toute demande d'Attestation de Présence solde est traitée, dans un délai de 05 jours ouvrés, après réception de la demande.			
	Décision collective de congé annuel	Toute demande collective de congé annuel est traitée, dans un délai de 90 jours, après réception de la demande.			
	Décision individuelle de congé annuel	Toute demande de congé annuel individuel est traitée, dans un délai de 30 jours, après réception de la demande.			
	Décision de congé de maternité	Toute demande de congé de maternité est traitée, dans un délai de 30 jours, après réception de la demande.			
	Attestation de mise en formation hors Côte d'Ivoire	L'Attestation de mise en formation est délivrée, 01 jour ouvré dès réception du dossier complet.			

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LIQUIDATION PENSION Une réponse est donnée à toute Toute demande de liquidation pension introduite est traitée, dans un délai de 3 demande de liquidation pension 05 jours ouvrés, dès réception du dossier complet. TRANSMISSION DES ACTES DE DECES ET DE RETRAITE Extrait ou certificat de décès Tous ces actes sont transmis au Service Planification, 01 jour ouvré, après 4 Arrêté de Radiation ou Certificat de réception du dossier complet. Cessation de Paiement TRAITEMENT DES DEMANDES DE BADGE Une réponse est donnée à toute Toute demande de badge est traitée, immédiatement, sur présentation, par demande de badge selon les conditions l'intéressé, de sa note de service et son certificat de prise de service GESprévues et dans les délais définis PERS. **CONSEIL DE DISCIPLINE** Une réponse est donnée à toute Toute demande de saisine du Conseil de Discipline est traitée, dans un délai 6 demande de saisine du Conseil de de 05 jours ouvrés, dès réception du dossier complet. Discipline TRAITEMENT DES PLAINTES ET RÉCLAMATIONS Traitement des plaintes et Nous assurons le traitement des plaintes et réclamations Réclamations, dans un délai de 05 jours ouvrés. **ECOUTE CLIENTS** Garantir une écoute attentive dans le Nos modes de saisines sont : respect et la confidentialité des propos -Tel: 2720219200/2720244484 -Centre d'appel : 2720204080 / 2720204081 / 2720204082 / 2720204083 / échangés 2720204084 / 0748717273 -Salle d'écoute 8 -Boîtes à suggestions -Mail: drhmef@finances.gouv.ci -Site web: www.drh.finances.gouv.ci deonto@finances.gouv.ci -Situation géographique : Immeuble stade 2 ; 1er, 2ème et 3ème étages

Lorsque nous ne sommes pas en mesure de vous répondre dans les délais, nous vous informons des dispositions prises pour vous satisfaire.

Respect de la confidentialité des échanges



Abidjan Plateau – Immeuble du Stade, 1er, 2ème et 3ème étages - 04 BP 189 Abidjan 04 - Téléphone : (225) 27 20 21 92 00 ; 27 20 24 44 84 ; E-mail : drhmef @ finances.gouv.ci ; Site : www.drh.finances.gouv.ci ; Facebook : drhmef ; YouTube : drhmef - Centre d'appels : 3ème étage - Téléphone : (225) 27 20 20 40 80 / (225) 27 20 20 40 81 - (225) 27 20 20 40 82 / (225) 27 20 20 40 83 - (225) 27 20 20 40 84 / 07 48 71 72 73